

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 19.12.2017 à Jambes

Présents : B. Brasseur, L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, P. Hourez, A. Lechien, S. Moonen, T. Pierloot, A. Praillet, I. Soti, D. Timmermans,

Excusés : K.D Convents, M. Dony, M.C. Wauthy.

1. Le mot du Président

Dans quelques jours, nous aurons la chance de pouvoir profiter des fêtes de fin d'années auprès des nôtres. Au nom de tous les membres du conseil d'administration et des membres de la LFH, je souhaite à tous les acteurs du handball un joyeux Noël et une bonne année. Nous avons une pensée spéciale pour tous ceux qui rencontrent des problèmes médicaux, familiaux, professionnels,...

Je voudrais aussi remercier tous ceux qui nous soutiennent dans nos défis. Je pense aux pouvoirs subsidants, aux partenaires et à tous ceux qui s'investissent pour notre sport. Grâce à eux, la LFH se porte bien ce qui ne nous empêche pas d'encore vouloir faire mieux.

Enfin, je rappelle les deux rendez-vous de nos Red Wolves des 4 et 10 janvier. Nous comptons sur votre présence à Louvain. Soyez innovants dans vos cadeaux ; offrez aux membres de vos familles le duo d'entrées à ces matches. Vous trouverez les informations utiles sur les sites de l'URBH ou des deux ligues.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 21.11.2017

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 21.11.2017 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

3. Trésorerie

- ❖ La situation financière au 30.11.2017 a été envoyée aux administrateurs. Entretemps, divers paiements de subsides sont arrivés sur le compte LFH (ADEPS Luxembourg, Osbelgien...)
- ❖ Projet de budget 2018 :
Le président confirme que suite au bon travail du SG et de Jonathan Vandenberg, le Ministre des sports a octroyé une subvention supplémentaire couvrant les années civiles 2017 et 2018. Rien n'est garanti pour l'année 2019. Ce projet a été réalisé en tenant compte de la réalité connue en 2017 et de la nouvelle subvention ministérielle. Un poste « sélection féminine U16 Brabant/Hainaut a notamment été ajouté. Le projet de budget 2018 est approuvé.

4. Secrétariat

- ❖ *Feuille de match électronique*
Tenant compte de l'absence pour raisons médicales de L. Panis, le dossier n'a pas avancé côté VHV.
- ❖ A la date du 19.12.17, la L.F.H. comptait 4.023 membres et le record de l'année dernière (4.038 au 31.12.16) devrait être battu.
- ❖ Le S.G. tient à mettre en exergue l'excellent travail réalisé par les responsables provinciaux, ligue et nationaux s'agissant des mesures à prendre en cas de fortes intempéries. Les informations ont été communiquées dès le 06.12.17 afin que les clubs puissent prendre leurs dispositions, notamment le 10.12.17.
- ❖ L'assemblée générale ordinaire de la L.F.H. est programmée au vendredi 23.03.18 à La Louvière ; A. Salamanca a confirmé la réservation de la salle à J.L. Dessart.

5. Affaires techniques

- ❖ *Formation MSA et MSI*
Le Président rappelle les formations MSA et MSI qui débutent le 18 février 2018 à Wanze.
- ❖ *Centre de formation*
Valentin a été accepté et évolue bien tant au niveau scolaire qu'au niveau de l'intégration au centre.

Nous approchons du mois de janvier 2018 au cours duquel les travaux au réfectoire vont débuter. Même si les responsables ont anticipé au mieux les désagréments, nos craintes subsistent.

❖ **Tournois IRT**

Le premier tournoi de l'année se déroulera le dimanche 07.01.2018 à Malmedy.

6. U.R.B.H.

❖ **Euro 2022**

P. Garcia informe de l'évolution du dossier. Les documents transmis à l'EHF ont été examinés par les services compétents et des remarques ont été envoyées aux différents pays.

La seule remarque concernant le sportpaleis d'Anvers avait trait au nombre de Lux. Cela sera facilement résolu.

❖ **Organisation des championnats**

Le CEP du 24.11.2018 a entériné la proposition faite par le groupe de travail. Aussi, dès la saison 2018-2019, après la compétition de BENE League, il y aura des PO selon la formule actuelle (Une poule de 4 puis une finale en deux victoires) mais 5 et 6 s'opposeront en 3 manches gagnantes pour la descente. Le premier de D1 accèdera directement à la BENE League.

❖ **Licence clubs**

Le sujet a été à nouveau débattu lors de la réunion du CEP du 24.11.2017.

La mise en œuvre de ce système se fera progressivement. Il n'y aura pas d'obligation pour la saison prochaine.

❖ **Red Wolves**

Les prochains matchs à domicile de notre équipe nationale sont programmés les jeudi 4 et mercredi 10 janvier 2018. Nous devons regretter que le ranking de notre pays nous impose ces deux matchs durant la semaine.

Nous souhaitons que l'ensemble des clubs se mobilisent comme le club du HBC Assesse qui a commandé une vingtaine de places pour le match contre la Grèce. Bravo à eux.

Comme prévenu auparavant, A. Lechien entre en séance avec quelques minutes de retard.

❖ **Equipe nationale dames**

Notre équipe a gagné un match amical contre le Luxembourg. Elles ont aussi gagné ce dimanche contre les USA par 29-32. Elles jouent encore ce soir à Hazebrouck contre cette même équipe.

7. Suivi des dossiers

❖ **Projet Steam Prod**

Le projet avec le budget nécessaire de 1.000 euros (HTVA) pour réaliser un numéro « zéro » a été envoyé aux administrateurs.

Echange de vues concernant les 4 sujets proposés qui, en fin de compte, sont maintenus.

Le C.A. marque son accord pour répondre favorablement à la proposition transmise par la société Steam Prod.

8. Arbitrage

❖ **Projet de statut « travail temps libre »**

Le document obtenu via l'A.I.S.F. ne répond pas à toutes les questions. Par exemple, il n'est pas spécifié si le statut de « bénévole » peut être cumulé avec le statut « travail temps libre ». De plus, en ce qui concerne les arbitres, avec qui devraient-ils signer un contrat ? Avec la LFH qui effectuerait les paiements ?

❖ Le président communique que deux questionnaires concernant l'arbitrage ont été envoyés à près de 1.900 personnes.

❖ Suite à l'intervention d'A. Lechien, et vu la différence entre les indemnités d'arbitrage entre la VHV et la LFH, la C.C.A.F. fera une proposition lors de sa prochaine réunion.

Pour rappel, les compétitions « promotions » et « jeunes » sont de la compétence des comités provinciaux concernés.

9. Commission Dames

- ❖ J.L. Dessart rappelle que plusieurs réunions ont été organisées au niveau LFH et différentes compétitions ont été envisagées mais il a bien fallu constater que peu de clubs assistaient à ces réunions. 2 réunions ont été organisées au niveau URBH ; P. Hourez et M.C. Wauthy y représentaient la LFH. L'objectif était de mettre sur pied des tournois « jeunes filles ». Nous sommes dans l'attente d'un suivi.

10. Propagande et marketing

- ❖ Une réunion des responsables du projet « Nam/Lux » est programmée en janvier prochain. Certaines mises au point seront nécessaires tenant compte notamment des informations communiquées via différents organes de presse.
- ❖ A. Lechien précise que le travail de préparation de mise en place d'une stratégie de marketing pourra débiter dès que P. Garcia lui aura transmis les différentes statistiques arrêtées au 31.12.2017

11. Divers

- ❖ Suite à une demande d'A. Lechien concernant la formation des entraîneurs germanophones, J.L. Dessart précise que le sujet est sous contrôle grâce à l'excellente collaboration entre la LFH et Kurt Rathmes, responsable des sports en communauté germanophone. Les cours généraux de niveau 1 sont donnés en allemand par la communauté germanophone. Il n'y en a pas pour les niveaux 2 et 3, et c'est pour cela qu'il a été décidé d'aiguiller les candidats vers la fédération allemande. Le montant des inscriptions étant assez élevé, la communauté germanophone intervient dans ces frais pour les entraîneurs affiliés dans ses clubs. La LFH reconnaît bien évidemment ces diplômes allemands.
- ❖ **Mail de W. Vos adressé ce jour aux membres du C.A. L.F.H. et V.H.V. à propos d'un « post » de P. Garcia sur sa page facebook privée.**

J.L. Dessart fait lecture d'un mail que lui a envoyé un administrateur L.F.H. suite à celui de W. Vos. Il ajoute qu'étant donné que P. Garcia n'était pas dans les destinataires de ce mail, le sujet ne peut être abordé en cette séance afin de garantir « les droits de la défense ».

Il informe qu'il assistera le 20.12.17 à une réunion avec P. Moons et P. Garcia et que le sujet sera abordé à cette occasion.

Il ajoute qu'en séance du 12.09.17, J.F. Hannosset avait déclaré que les publications sur Facebook relevaient de la « sphère privée ».

Le président estime que, si le CA l'estime, ce point pourrait être mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du C.A.

P. Garcia fait remarquer que le mail de W. Vos le concerne en sa qualité de S.G. U.R.B.H. et non en sa qualité de S.G. L.F.H.

T. Pierloot pense qu'il faudra savoir ce que P. Moons pense de ce fait, étant entendu qu'aucun logo URBH n'a été utilisé et que le « post » n'était pas signé au nom de l'U.R.B.H.

S. Moonen et J.L. Dessart sont d'avis qu'il faut attendre la réunion du 20.12 avec P. Moons avant de pouvoir envisager une éventuelle suite à donner à ce mail.

J.L. Dessart rappelle que P. Garcia a accepté d'assurer la fonction de SG U.R.B.H. et que si on n'estime qu'il ne remplit plus les conditions pour le faire, il reviendra à la L.F.H. et ne s'occupera plus de l'U.R.B.H.

I. Soti fait part de son mécontentement en demandant s'il va falloir discuter des comptes « facebook » à toutes les réunions du C.A..
- ❖ Suite à la demande d'A. Lechien concernant la formation suivie en France par B. Neuville, il sera demandé si un rapport écrit a été transmis à J. Vandenberg.
- ❖ B. Brasseur, au nom du Waterloo ASH, remercie les administrateurs pour la dérogation accordée à une non-joueuse affiliée au club de Braine/Ottignies afin de lui permettre de s'affilier en tant que joueuse à Waterloo.

Prochaines réunions les 16/01, 20/02, 20/03, 17/04, 15/05 et 19/06/2018 de 20h à 22h30 en salle de conférence.